

Curriculum vitae de l'IST

 Michel Guillemin, directeur de l'IST

Carte de vœux »

Pour faire naître l'IST, il n'y avait guère de sage-femme, mais cet homme de sagesse et de projets

C'était nécessaire.

A cause de la conjoncture, des individus et peut-être des astres, cela a été possible. L'IST est donc né. Le plus difficile est venu après: exister, vivre, se développer. Malgré la distance, les différences de culture, la complexité administrative, les éternelles difficultés de la coopération individuelle et des astres moins favorables. Un véritable travail, au sens gynécologique du terme, a eu lieu. La naissance a été suivie de la croissance. La croissance doit être maintenant soutenue. C'est l'affaire de ces prochaines années.

Charles Kleiber

Secrétaire d'Etat à la science et à la recherche



Michel Guillemin? Mais voyons, il était déjà là dans la préhistoire de l'IST, toujours là lors des premiers frémissements, là aussi aux premiers envols et encore là aujourd'hui, à la tête de cet Institut qui est largement sa création. Lui donner la parole pour nous en raconter l'histoire, c'est aussi une manière de saluer cette trajectoire et de rendre hommage à celui qui l'a tracée ! (CAB)

Ce petit survol historique n'est pas le résultat d'une compilation scrupuleuse de documents soigneusement répertoriés, mais une description subjective des jalons importants qui ont conduit à la naissance de l'IST et à son développement. Basé sur des souvenirs et une expérience personnelle, ce rappel n'engage que son auteur.

La pré-histoire

Elle émerge dans les années 50, lorsqu'il n'existait en Suisse romande encore aucune structure universitaire dédiée à la santé au travail. A cette époque Marc Lob, médecin interniste, découvre la médecine du travail et y consacre une grande partie de son enthousiasme et de son énergie. Vers la fin de cette décennie, une certaine volonté politique, venant principalement de Neuchâtel (où le procès du benzène avait démontré les carences du système en place), semble rendre possible la création d'un Institut romand de médecine du travail.

Une Commission, rassemblant les partenaires sociaux et des représentants des cantons romands est chargée d'étudier la création d'un tel Institut et Marc Lob reçoit le mandat d'élaborer un projet d'Institut très complet avec description des postes, des locaux et des équipements

nécessaires ainsi que le budget y relatif. Il dépose son rapport le 15 novembre 1965.

Mais très vite des réticences politiques se manifestent et les cantons se retirent du projet les uns après les autres. Impatient par les tergiversations de ses collègues, le Conseil d'Etat neuchâtelois décide de fonder son propre service de médecine du travail et engage le Dr Etienne Gubéran comme chef de ce service, premier du genre en Suisse.

Pris de court, le Conseil d'Etat vaudois ne voulant pas être en reste, crée un département de médecine du travail et d'hygiène industrielle sous l'égide du Dr Lob dans l'Institut de médecine sociale et préventive en phase de création. Genève, de son côté, nomme aussi un professeur de médecine du travail dans son Institut de médecine sociale et préventive en la

Bientôt 50 ans, mais une citation à méditer:

«...si nous avons du retard en Suisse sur toutes les questions de la médecine du travail, c'est bien parce que les entreprises n'ont pas encore toutes réalisé consciemment qu'elles ont besoin d'une médecine du travail»

C. Guerdjikoff,
médecin d'hygiène industrielle de la SUVA, 1956

personne de Paule Rey, dont les compétences en ergonomie ont donné de l'essor à ce domaine.

A l'École Polytechnique Fédérale de Zurich, un médecin très ouvert à l'ergonomie et à l'hygiène du travail, Etienne Grandjean, accomplit déjà des travaux remarquables que l'Association américaine d'hygiène industrielle avait sanctionnés en 1970, par un prix renommé dans ce domaine, le Yant Award.

La médecine du travail et l'ergonomie avaient enfin pris pied dans les Hautes Ecoles de Suisse romande, mais il faudra

attendre encore presque un quart de siècle pour voir naître un Institut universitaire romand de Santé au Travail.

L'histoire

Marc Lob, comme Etienne Gubéran, étaient déjà des médecins du travail convaincus de l'importance de l'hygiène du travail comme science complémentaire à la médecine du travail et indispensable à la prévention des risques professionnels chroniques. Cette profession et ses compétences n'existant pas en Suisse, ils ont

formation en médecine du travail au niveau national.

Au milieu des années 70, Neuchâtel traversait une période très difficile, aboutissant finalement à la suppression de l'hygiène du travail à l'université, donc dans la formation des chimistes.

A Lausanne, grâce au dynamisme de Marc Lob et au soutien du directeur de l'Institut de Médecine Sociale et Préventive (Armand Delachaux) et des autorités universitaires et administratives, la médecine et l'hygiène du travail se dévelop-

cantons, voyait le jour. Des projets de réunion de divers services médicaux des hôpitaux universitaires étaient élaborés dans le but de réaliser des économies, mais aussi d'améliorer les prestations. Rapidement s'imposait l'idée de réunir sous un même toit, les deux équipes genevoises et l'Institut lausannois de médecine et d'Hygiène du Travail, ce qui fut fait en 1994. L'Institut universitaire romand de Santé au Travail était créé et s'organisait autour des trois disciplines essentielles de la santé au travail (méde-



La santé au travail : une préoccupation toujours d'actualité...

engagé, à une année d'intervalle environ, des chimistes qui ont été envoyés aux États-Unis pour se former. Revenus de leur formation, ces chimistes ont mis sur pied des laboratoires pour la mesure des nuisances professionnelles et, rapidement, ils ont été appelés à donner des cours aux chimistes et à introduire ainsi cette discipline dans les universités de Neuchâtel et de Lausanne.

A Genève, l'ergonomie se développait à l'Université et, à côté de l'unité de médecine du travail de l'Institut de médecine sociale et préventive, une nouvelle unité était créée, dépendant directement du Rectorat et appelée ECOTRA (écologie du travail).

Les années passant, chacun développait ses propres structures dans son canton. Il n'y avait pas de collaboration ni de concertation, mis à part les besoins de

paient sans cesse et de manière rapide.

Au début des années 90, sous l'égide de deux conseillers d'État - Philippe Pidoux pour le canton de Vaud et Pierre-Olivier Segond pour le canton de Genève - une volonté politique instaurant une meilleure collaboration entre ces deux

Une gestation en trois temps

- 1969 Création de l'Institut de Médecine Sociale et Préventive, comprenant un département de Médecine du Travail et d'Hygiène Industrielle;
- 1979 Création d'un Institut de Médecine et d'Hygiène du Travail indépendant de l'Institut de Médecine Sociale et Préventive
- 1994 Création d'un Institut romand de Santé au Travail

cine, hygiène et ergonomie) et d'un laboratoire d'analyse. Si la volonté politique initiale des cantons de Vaud et de Genève était claire, elle ne s'est malheureusement pas traduite dans les faits puisque le professeur d'ergonomie dépendant de l'Université de Genève (qui devait succéder à Paule Rey) n'a toujours pas été nommé.

Et maintenant ?

Après 10 ans d'activités, le bilan est globalement très positif, mis à part l'absence d'un professeur d'ergonomie qui aurait pu promouvoir et faire rayonner cette discipline essentielle de la santé au travail durant cette période. L'IST est reconnu en Suisse comme à l'étranger comme un centre de compétences remarquable et incontesté. Par ses activités de services, il est en relation directe avec le terrain et offre aux entreprises des ➔

prestations de haute qualité qui se différencient de celles offertes par d'autres par leur aspect pluridisciplinaire. En effet, l'une des caractéristiques les plus importantes et qui fait la force de l'IST est la « culture » pluridisciplinaire inculquée par ses fondateurs et cultivée par leurs successeurs.

Ces dernières années ont été marquées par un début de prise de conscience politique de l'importance de la santé au travail. Résultat dû en partie à l'IST mais aussi à bien d'autres acteurs, en particulier en Suisse romande. La question va donc se poser : l'IST est-il prêt à faire face aux nouvelles attentes des politiciens et des décideurs ?

C'est un vrai défi pour l'avenir. L'IST doit se préparer à répondre aux nouveaux enjeux de la santé au travail, en maintenant ses

compétences pour détecter et maîtriser les problèmes « traditionnels » (risques aigus et chroniques pour la santé) et en développant de nouvelles pour évaluer et gérer les problèmes émergents (facteurs psycho-sociaux, nouvelles technologies, etc.). Les statistiques tendent à montrer que les problèmes « traditionnels » diminuent au cours des années et que les problèmes émergents (époussement, harcèlement, stress, ...) augmentent. Celles et ceux qui travaillent demandent non seulement des conditions de travail adéquates, mais encore une reconnaissance pour leur activité, une certaine marge de manœuvre, un respect de l'éthique et un sens à leur travail. Ces nouvelles valeurs vont guider le développement de la santé au travail ces prochaines années. |

Carte de vœux

L'Institut universitaire romand de Santé au Travail représente une référence incontestable du monde scientifique, préoccupé par la recherche, l'enseignement et la promotion de la santé au travail. Par sa faculté à comprendre les risques d'atteintes à la santé physique et psychique, y compris les risques émergents, il apporte une contribution appréciée par les partenaires de l'économie, par les employeurs, par les travailleurs et par tous les praticiens généralistes préoccupés par les mêmes objectifs. Qu'il en soit vivement remercié !

François Czech

Chef de l'Inspection cantonale du travail du canton de Vaud

Universitaire, c'est bien, mais nos confrères et voisins lausannois attendent aussi un IST citoyen !



«Je suis convaincu de l'importance de la santé au travail. Il n'y a pas de vision libérale de l'économie sans protection de la santé au travail et prévention. Nous voulons faire des progrès concrets dans ce domaine, à travers les institutions qui existent et par sa prise en compte dans le prochain programme de législation»

Pascal Couchepin, Président de la Confédération, septembre 2003

Forum Demain)

Un institut de santé au travail, pour quoi faire ?

Jean Parrat, hygiéniste du travail



Qui ne connaît pas encore Jean Parrat !

En posant la question du titre, volontairement un brin provocatrice, à l'hygiéniste du travail auprès du Service des arts et métiers et du travail du canton du Jura, nous pensions bien que la réponse serait aussi celle du Secrétaire et membre du bureau du Conseil de Fondation de l'IST, l'organe qui pilote les destinées de notre Institut. Gagné ! (CAB)

La santé au travail, voilà bien une notion que seuls les (rares) spécialistes comprennent dans son ensemble. Et encore, ils se chamaillent régulièrement sur le thème, chipotant sur les détails. Quoique ! Nous sommes en Suisse, donc ils ne se chamaillent pas : en fait ils se permettent d'exprimer à mots couverts, lorsqu'ils parlent de leur domaine d'activité, un avis un peu plus nuancé que leur collègue et souvent ami. Bref, celles-là et ceux-là mêmes qui sont au front de la santé au travail ne sont que rarement d'accord sur ce qu'il faut entendre par cette notion ma foi bien large.

Vous avez dit santé au travail ?

La notion est vaste pour les uns, mais elle peut aussi être rétrécie par d'autres. Avec la mise en route des directives MSST et l'heureux déferlement de toute une série de solutions-types, de branches et autres recettes de cuisine, les professionnels de la sécurité au travail s'y sont également mis. Pour eux, la santé au